

RÈGLEMENT

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL PAR ÉQUIPES HIVER

JEUNES (11 à 18 ans)
GALAXIE (8/10 ans) ORANGE
GALAXIE (8/10 ans) VERT

Pour tous les points non prévus dans ce règlement, se reporter au règlement des championnats par équipes de la Ligue 2023/2024 et aux « Statuts et règlements Fédéraux ».

Année sportive
2024



CD TENNIS 44 - MAISON DES SPORTS ALICE MILLIAT - 44 Rue Romain Rolland – Bât A - BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 4
Tél : 02.40.58.61.70 - comite.loire-atlanti@fft.fr - <http://www.comite.fft.fr/loire-atlantique/>

LIGUE PAYS DE LA LOIRE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

TABLE DES MATIÈRES

<u>CHAPITRE 1 -ORGANISATION GÉNÉRALE – ENGAGEMENT des ÉQUIPES</u>	page 3
ARTICLE 1 - Organisation du Championnat	
ARTICLE 2 - Engagement des équipes : “ÉQUIPES FIGÉES”	
ARTICLE 3 - Structure du Championnat Départemental Hiver des Jeunes et Galaxie	
<u>CHAPITRE 2 - CALENDRIER DES RENCONTRES ET PHASES FINALES</u>	page 7
<u>CHAPITRE 3 - COMPOSITION DES ÉQUIPES DÉROULEMENT DES RENCONTRES</u>	page 8
ARTICLE 4 - Règles (de composition des équipes)	
ARTICLES 5 à 8 - Déroulement des rencontres : dates (modifications), convocations, heures des rencontres, obligations du club receveur	
<u>CHAPITRE 4 - SAISIE DES RÉSULTATS</u>	page 9
ARTICLES 9, 10, 11 - Délai, procédure, constat d’erreur	
<u>CHAPITRE 5 - FORFAITS (WO)</u>	page 10
ARTICLES 12 à 17 - Différents cas	
<u>CHAPITRE 6 - RÈGLES DE CLASSEMENT DES ÉQUIPES</u>	page 11
ARTICLE 18 - Points de matchs et rencontres	
<u>CHAPITRE 7 - ARBITRAGE</u>	page 11
ARTICLE 19 - Préconisation	
<u>CHAPITRE 8 - RÉCLAMATIONS, RÉSERVES</u>	page 11
ARTICLES 20,21 - Feuille d’observation, conservation feuille de résultats	
<u>CHAPITRE 9 - BARÈME DES SANCTIONS</u>	page 12
ARTICLE 22 - Pénalités	

**Pour plus de clarté dans la lecture, à chaque fois que le terme « joueur » est employé
Il faut lire « joueur ou joueuse ».**

CHAPITRE 1 - ORGANISATION GÉNÉRALE – ENGAGEMENT des ÉQUIPES

Ce règlement est applicable à toutes les épreuves par équipes de Championnat par équipes départemental Jeunes et Galaxie. Pour toute autre disposition, se référer aux règlements sportifs fédéraux (FFT).

ARTICLE 1 - Organisation du Championnat

Le CD TENNIS 44 organise une compétition départementale d'hiver par équipes jeunes et galaxie, dans les catégories et aux dates ci-après. Pour cette compétition, il n'y a ni montées, ni descentes. Chaque nouvelle saison, la Commission des jeunes structure le championnat en fonction des équipes inscrites sur ADOC par les clubs.

CLÔTURE des inscriptions d'équipes SOUS ADOC Mercredi 4 octobre 2023 (au soir)

Dans ce championnat, **une rencontre compte 2 simples et un double quelle que soit la catégorie d'âge.**

A NOTER : report de date maximum possible :

- **Jeunes divisions pré-régionales jusqu'au 18 février 2024**
- **Jeunes divisions 1, division 2... jusqu'au 24 mars 2024**
- **Galaxie divisions 1, division 2... jusqu'au 18 février 2024**

RAPPEL :

ÉQUIPE FIGÉE : les noms de TOUS les joueurs doivent figurer dans la fiche équipe (arrêts des va-et-vient de joueurs dans les équipes d'un club dans une même catégorie, dus à des montées ou descentes aux classements mensuels).

DIVISIONS PRÉ RÉGIONALES (avec CUT) avec phases régionales en TMC (mars, avril) sauf catégories 11/12 G et 11/12 F (CUT à 24) inscrites auprès de la ligue directement, avec qualifications pour le Championnat de France.

Voir tableau récapitulatif des points/classement page suivante (barème officiel FFT)

LE **CUT** est la limite du poids (*) d'une équipe autorisée à participer. Par exemple, si un CUT est donné à 20, une équipe avec un 15/3 (9 points) + un 15/5 (11 points) aura un poids de 20 et sera donc concernée pour participer.

Pour un CUT à 20, seules les équipes de poids 20, 19, 18, sont concernées pour participer.

(*) Le poids d'une équipe se calcule avec les 2 meilleurs classements

ARTICLE 2 - Engagement des équipes : “ÉQUIPES FIGÉES”

- **L'engagement d'une équipe** se fait par les clubs via **ADOC**, avec la saisie de :
- **TOUS les joueurs (il est recommandé de prévoir plus que 2 joueurs, pour tenir compte des blessures éventuelles, des absences pour autre sport, ...)**
- **Les coordonnées (téléphones et mails)** du correspondant et du capitaine réactualisés pour 2024

À partir du 5 octobre 2023, vous n'aurez plus la main pour modifier votre fiche équipe sous ADOC.

- **La répartition des équipes** inscrites dans les divisions et les poules est réalisée par la Commission Jeunes du CD TENNIS 44 et le logiciel fédéral.
Les divisions sont constituées en fonction du poids des équipes engagées (calcul du poids avec le classement des 2 meilleurs joueurs au **3 octobre 2023**, actualisé par le CD TENNIS 44 lors de la constitution des divisions).
Pour le placement des équipes dans les divisions pré-régionales (PR) la Commission Jeunes du CD TENNIS 44 se réfère aux CUTS définis par la Commission Régionale Jeunes.
- **Les Ententes de club** sont autorisées si les effectifs d'un club sont insuffisants pour constituer une équipe pour une catégorie d'âge donnée. Elles font l'objet d'un formulaire (à retrouver sur le [site](#) du CD TENNIS 44) à adresser au CD TENNIS 44 avant la clôture des inscriptions.
Cette équipe peut disputer les phases finales du Championnat si ses résultats le permettent.

Barème officiel de la FFT pour calculer les poids d'équipes

Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points
NC	19	30	12	5/6	5
40	18	15/5	11	4/6	4
30/5	17	15/4	10	3/6	3
30/4	16	15/3	9	1/6	1
30/3	15	15/2	8	0	0
30/2	14	15/1	7	-2/6	-1
30/1	13	15	6	-4/6	-2

ARTICLE 3 - Structure du Championnat Départemental Hiver des Jeunes et Galaxie

• Les divisions

Depuis la saison dernière, la commission régionale des jeunes a décidé d'une nouvelle formule pour les équipes jouant traditionnellement en championnat régional. Celles-ci se retrouvent dans une division pré-régionale selon des **CUTS** (poids limite de l'équipe) par catégorie (voir tableaux p 4 et 5).

A noter :

Les équipes « vainqueur » des divisions PR (Pré Régionale) ont une phase finale régionale aux dates précisées dans le tableau ci-après. S'il n'y a qu'une équipe répondant aux critères, elle sera qualifiée d'office pour le TMC final régional à 8 équipes.

Les autres divisions, D1, D2, ... ont également une phase finale départementale au printemps, qui permet de désigner les vainqueurs et finalistes départementaux des divisions.

La taille du tableau final dépend du nombre de poules dans la division.

Pour participer à la phase finale, les joueuses ou joueurs doivent avoir joué au moins un match en phase de poule (sauf les qualifié(e)s d'office).

Les catégories d'âges : tableau récapitulatif

Le tableau ci-après, présente les catégories concernées par le Championnat départemental par équipes Jeunes et GALAXIE, les catégories d'âges et les possibilités de mixité et de surclassement. (Référence aux DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX COMPÉTITIONS JEUNES 2023 de la FFT, à retrouver sur [site](#) CD TENNIS 44).

CARACTÉRISTIQUES POUR LES GALAXIES

Type de Championnat	Catégorie	Années de naissance	Divisions possibles PR avec CUT	Participation des jeunes filles	Peuvent participer : Surclassements, niveaux requis, ... Particularités classements/couleur de balles
GALAXIE ORANGE Terrain 18 mètres, Filet 0,80 m, Balles souples Format 6 * pour simples et double SANS LES COULOIRS	8/10 garçons	2016 2015 2014		Ouvert aux filles	7 ans orange (2017) Avec accord du CTR 8 ans, 9 ans et 10 ans : Niveau rouge Niveau orange
	8/10 filles			Si pas assez d'équipes filles inscrites, elles seront placées avec les équipes garçons si OK du club	
GALAXIE VERT Terrain normal Format 7 * Pour simples et doubles SANS LES COULOIRS	8/10 garçons	2016 2015 2014	PR, D1, ...	Ouvert aux filles	7 ans orange Avec accord du CTR 8, 9 ans et 10 ans Niveau VERT
	8/10 filles		PR, D1, D2...	Si pas assez d'équipes filles inscrites, les équipes elles seront placées avec les équipes garçons si OK du club	

- **Les formats de jeu : précisions (*)**

FORMAT 6 (balles ORANGE) : 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeu décisif à 3/3, 3e set super jeu décisif à 10 points

FORMAT 7 (balles vertes) : 2 sets à 5 jeux, point décisif, jeu décisif à 4/4, 3e set super jeu décisif à 10 points

DOUBLE : en orange comme en vert : les parties se jouent SANS LES COULOIRS

CARACTÉRISTIQUES POUR LE CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES JEUNES

Type de Championnat	Catégories	Années de naissance	Divisions possibles PR avec CUT	Peuvent participer dont Surclassements, niveaux requis, ... Particularités classements/couleur de balles
Format 2* En simple Format 4* En double	11/12 garçons	2013 2012	D1, D2...	8 et 9 et 10 ans vert ayant un classement minimum de 30/3 11,12 ans Balles dures
	11/12 VERT	2013 2012	D1, D2...	Filles autorisées Balles VERTES 8/10 ans VERT (NC à 30/4) 11,12 ans de classements NC à 30/4 max Catégorie à privilégier pour compétiteurs novices SINON prévoir en Championnat Découverte au printemps
	11/14 filles	2013 2012 2011 2010	PR CUT à 22 D1, D2... Inscription ADOC en 13/14 filles	10 ans vert : ayant un classement minimum de 30/3 (pour jouer en balles dures) Balles vertes pour NC à 30/4, (Balles dures SI ACCORD entre les 2 joueuses) 11,12,13,14 ans

	15/18 filles	2009 2008 2007 2006	PR CUT à 14, D1, D2... Inscription ADOC en 17/18	Balles dures 13, 14, 15,16,17,18 ans
	13/14 garçons	2011 2010	PR CUT à 20, D1, D2...	Balles dures 10 ans (2013) : ayant un classement minimum de 30/3, et les 11, 12, 13 et 14 ans
	15/16 garçons	2009 2008	D1, D2, ...	Balles dures 11, 12,13,14,15,16 ans
	15/18 garçons	2008 2007 2006	UNIQUEMENT PR CUT à 14 Inscription ADOC en 17/18	Balles dures 15, 16,17,18 ans
	17/18 garçons	2007 2006	D1, D2, ...	Balles dures 13, 14, 15, 16, 17, 18 ans

- **Les formats de jeu : précisions (*)**

FORMAT 2 (balles dures) : 2 sets à 6 jeux, 3e set = SJD 10 points

FORMAT 4 (balles dures) : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3e set = SJD 10 points

CHAPITRE 2 - CALENDRIER DES RENCONTRES ET PHASES FINALES

	GALAXIE 8/10 ans ORANGE et VERT Garçons et filles	
J1	11/12 novembre 2023	
J2	25/26 novembre 2023	
J3	9/10 décembre 2023	
J4	20/21 janvier 2024	
J5	3 /4 février 2024	
J6		
J7		
		11/14, 15/18 filles 11/12, 13/14, 15/16, 17/18 garçons
		11 novembre 2023
		18/19 novembre 2023
		2/3 décembre 2023
		16/17 décembre 2023
		13/14 janvier 2024
		27/28 janvier 2024
		10/11 février 2024
REPORTS	DATE LIMITE DES REPORTS 11 février 2024	DATE LIMITE DES REPORTS Divisions PR limite le 18 février 2024 Divisions D1, D2 ...limite le 24 mars 2024
PHASES FINALES Régionales des div. PR	9/10 vert (mixte) 6/7 avril 2024 8/10 filles En fonction du nombre d'équipes inscrites : 2 TMC (13/14 janvier 2024 et 23/24 mars 2024 sur invitations ou qualifications) à préciser par Commission Régionale Jeunes	11/14 F et 13/14 G : 23/24 mars 2024 15/18 G : 6/7 avril 2024 15/18 F : 6/7 avril 2024
PHASES FINALES Dpt des autres divisions	Pour les D1, D2 phases finales 2024 Les dates seront définies et visibles sur Ten'up après J5, à jouer avant mi-juin	Pour les D1, D2, ... phases finales 2024 Les dates seront définies et visibles sur Ten'up après J7, à jouer avant mi-juin

CHAPITRE 3 - COMPOSITION DES ÉQUIPES - DÉROULEMENT DES RENCONTRES

ARTICLE 4 – Règles

- Tous les joueurs d'une équipe doivent figurer sur la fiche équipe à l'inscription, leur licence de la saison en cours validée avec mention « Compétition ».
- Lors de la rencontre, la hiérarchie des classements est respectée en simple : joueur numéro 1 le mieux classé, numéro 2 classement égal ou inférieur

VÉRIFIER LE CLASSEMENT SUR TEN'UP AVANT CHAQUE RENCONTRE ET COMMENCER A REMPLIR LA FEUILLE DE MATCHS PAPIER (noms des joueurs et classements avant le début de la rencontre) (voir chapitre 4)

- Pour participer aux phases finales départementales, un joueur devra avoir joué au minimum deux fois sur les journées J1 à J7 dans l'équipe concernée.
- Les joueurs du double peuvent être différents des joueurs de simples, mais tous doivent figurer sur la fiche équipe (sauf cas d'un remplaçant issu d'une autre équipe voir ci-dessous)
- Un joueur ne peut pas faire partie de 2 équipes à l'inscription (dans 2 catégories d'âge différentes). De même, un jeune en équipe Galaxie ne peut être, en plus, titulaire dans une catégorie d'âge supérieure.
- Il n'est pas autorisé plus de 7 joueurs par équipe. Il est possible de rajouter des joueurs en cours de championnat à condition que l'équipe ne dépasse pas 7 joueurs. L'équipe devra en faire la demande par mail, avant la rencontre au CD TENNIS 44 elisabete.magnin@fft.fr. Tout joueur non-inscrit avant la rencontre ne pourra y participer.
- L'ensemble des parties de simple et le double constitue la rencontre, le double se jouant à la suite des parties de simple après une interruption ne pouvant excéder 30 minutes.
- Un joueur qui a abandonné en simple ne peut jouer en double.
- Le choix de jouer le double en premier (occupation des terrains) est soumis à l'accord des deux capitaines en présence. (Peut être anticipé et validé explicitement avec l'équipe visiteuse au moment de la convocation)
- Les surclassements de joueurs sont autorisés (galaxie et jeunes) : exemple, un joueur 2010 (13/14 ans) peut jouer en catégorie supérieure pour la totalité du championnat ou en remplacement selon les règles d'autorisations de surclassement, voir tableau récapitulatif précédent. (p.6 et 7),

Le Tableau complet des "Dispositions spécifiques aux compétitions jeunes 2023" est téléchargeable sur notre [site](#) comme les autres documents utiles dans les rubriques "Compétitions Jeunes" puis "Championnat par équipes jeunes et galaxie".

LE CAS DES REMPLACEMENTS :

- Un joueur pourra remplacer 1 ou 2 fois MAXIMUM un joueur absent dans une autre équipe de sa catégorie ou catégorie supérieure. **Si un joueur remplace 2 fois dans une même équipe, il devient titulaire de l'équipe et ne peut revenir dans son équipe de départ.**

ET CE, À CONDITION que son propre classement à l'inscription des équipes soit au maximum identique à celui du joueur qu'il remplace en simple. Ex : un joueur 30/2 est blessé, son remplaçant peut être 30/2 ou 30/3 ou 30/4, ..., NC, mais pas 30/1 ou plus. (Au classement du 3 octobre 2023).

Ce même joueur ne pourra donc pas jouer pour le compte de la même journée dans son équipe d'origine, même si la rencontre se joue à une autre date (cas d'une rencontre reportée, c'est le numéro de journée qui fait foi).

- Un remplaçant peut jouer uniquement un double mais son classement ne peut être supérieur au classement du numéro 2 de la fiche équipe.
- Dans le cas d'un joueur blessé sur une période plus longue, contacter le CD TENNIS 44 pour valider son remplacement et réactualiser la fiche équipe.

ARTICLE 5 – Avance ou Report des dates de rencontres

Les différentes dates officielles des journées de rencontres, selon les catégories d'âge et championnats jeunes ou galaxie, sont répertoriées dans le tableau pages 6 et 7.

En cas de modification (AVANCE ou REPORT) de date par le club receveur, respecter la démarche suivante :

1. **Contactez au plus vite par téléphone le correspondant/capitaine de l'équipe visiteuse appel et sms AVANT la date officielle.**
2. **Doubler ce contact téléphonique par un email. (Trace écrite) en demandant accusé de réception**
3. **Après accord entre les 2 équipes, le responsable de l'équipe visitée procède AVANT la date de rencontre officielle (date du calendrier fédéral) A LA MODIFICATION sur TEN'UP, DE LA DATE CONVENUE entre les 2 équipes.**

Retrouvez le TUTO de "modification date de rencontre" sur le [site](#) du CD TENNIS 44.

ARTICLE 6 - Convocation

Les convocations aux rencontres sont à envoyer minimum 10 jours avant la date de rencontre prévue : **utiliser le formulaire informatisé** disponible dans les documents téléchargeables sur le [site](#) du CD TENNIS 44.

Le club visiteur **relance, par téléphone ET mail**, l'équipe adverse sans retour de celle-ci, 8 jours avant la rencontre.

Le club visiteur doit confirmer sa venue auprès du capitaine adverse, quelques jours avant la rencontre.

Le club receveur informe l'équipe adverse de l'ordre des parties, avant le jour de la rencontre, si simples puis double ou si ÉVENTUALITÉ que le double soit en premier pour cause d'optimisation des disponibilités terrains.

ARTICLE 7 - Heures des rencontres

Les rencontres ont lieu le samedi après-midi ou le dimanche à l'initiative du club qui reçoit. Elles peuvent avoir lieu le mercredi ou le samedi matin en accord entre les deux clubs.

Les rencontres ne doivent jamais débiter après :

- 15 heures si le club qui reçoit ne dispose que d'un seul terrain, ou que le trajet pour se rendre à la rencontre est supérieur à 25 km.
- 17 heures si le club qui reçoit dispose de deux terrains ou plus **dès le début de la rencontre.**

- le samedi ou le mercredi sauf accord des deux clubs, la rencontre **ne pourra pas débuter avant 13h30.**
- le dimanche les rencontres ne pourront débuter avant 9h.

ARTICLE 8 - Obligations du club receveur

Le club receveur doit avoir la libre jouissance de terrains homologués ou reconnus afin de recevoir l'équipe visiteuse.

Il doit fournir obligatoirement et en nombre suffisant des balles homologuées par la F.F.T., du niveau couleur requis selon les catégories, (orange, vert ou jaune (dures)), d'état neuf à très bon état.

Prévoir balles dures et vertes pour catégorie 11/14 filles (voir Tableau récapitulatif des catégories d'âges)

Il est d'usage que les joueurs s'auto-arbitrent. Le club visité peut cependant organiser un arbitrage des parties particulièrement sur les rencontres en catégories balle orange ou verte, 11/12 ans. Sur simple demande de l'équipe visiteuse, les membres des deux équipes peuvent arbitrer à tour de rôle.

La présence d'un adulte est indispensable lors de chaque rencontre pour toutes les catégories Galaxie et jeunes : pour l'accueil, la vérification des classements au jour de la rencontre avant le début des matchs et l'ordre des joueurs (n° 1 et n° 2) pour les simples

CHAPITRE 4 - SAISIE DES RÉSULTATS

Préconisation

Les clubs visités sont chargés de la saisie des résultats. Cette action est rapide et simplifiée avec Ten'Up.

Nous recommandons aux clubs de former les capitaines d'équipe, avant le début du championnat pour que ceux-ci puissent **saisir les résultats des matchs à l'issue immédiate des rencontres** et ainsi éviter les pénalités de la non saisie des résultats dans le délai imparti.

ARTICLE 9 - Délai de saisie

La saisie doit être effectuée **au plus tard à minuit, le lundi suivant le déroulement de la rencontre** selon la date renseignée sur Ten'up (date officielle ou date modifiée).

ARTICLE 10 - Procédure

Il est demandé à l'équipe receveuse la procédure suivante et ce, pour éviter d'éventuels litiges.

1. **Remplir une feuille de match « papier » au moment de la rencontre et la signer par les deux équipes (permet de vérifier la hiérarchie des classements et les litiges).**
2. **Faire une photo de cette feuille par l'équipe visiteuse après signature des 2 équipes**
3. **Saisir immédiatement les résultats sur Ten'up : VOIR TUTO sur [Site](#) du CD TENNIS 44.**

- **Quelques rappels :**

Le 3^{ème} set sera saisi 10/1, 10/3, 10/8 ...

Les feuilles de résultats « papier » sont conservées toute la saison par les capitaines des équipes.

ARTICLE 11 - Constat d'erreur sur feuille de résultats ou absence de résultats

L'équipe visiteuse a 10 jours pour signaler au CD TENNIS 44 toute erreur constatée sur la feuille de résultats saisie sur internet ou la non saisie de cette feuille par l'équipe visitée.

CHAPITRE 5 - FORFAITS (WO)

ARTICLE 12

Tout club contraint de déclarer forfait pour une rencontre pour des raisons matérielles indépendantes de sa volonté peut faire appel dans les 48 heures qui suivent la date prévue auprès du CD TENNIS 44 qui statuera pour fixation d'une autre date ou lieu.

ARTICLE 13

Tout club ayant inscrit une ou des équipes dans les Championnats jeunes et galaxie et déclarant forfait pour l'une ou l'autre de celles-ci, après la constitution des divisions et poules et avant le début des rencontres sera sanctionnée. Les droits d'engagements de(s) l'équipe(s) concernée(s) ne seront pas remboursés.

ARTICLE 14

Tout club procédant à un forfait doit en informer l'équipe adverse (avant la rencontre) et le CD TENNIS 44, par mail, en indiquant les raisons de celui-ci.

L'équipe receveuse SAISIT UNE FEUILLE DE MATCH avec le WO de l'équipe ou du match concerné + feuille d'observation pour les motifs de forfait.

La Commission Jeunes sera saisie et statuera pour l'application du barème des pénalités.

ARTICLE 15

Une équipe déclarant 3 WO sera déclarée forfait général pour le reste de la compétition.

ARTICLE 16

Les équipes doivent s'assurer avant la rencontre de trouver l'effectif suffisant pour les 2 parties de simples et le double, possible avec 2 seuls joueurs. (Voir règles pour remplaçant).

Dans le cas d'une impossibilité de présenter 2 joueurs, en informer, dans les plus brefs délais, l'équipe adverse pour trouver un accord sur une nouvelle date et faire la modification de celle-ci sur Ten'Up, (Vérifier la date limite de report dans le tableau chapitre 2).

Si aucun accord n'est possible, la date de rencontre reste la date officielle du calendrier sportif 2024.

L'équipe demandeuse du changement de date est considérée WO (envoi de la feuille d'observation par l'équipe receveuse au CD TENNIS 44).

CHAPITRE 6 - RÈGLES DE CLASSEMENT DES EQUIPES

ARTICLE 17 - Points de matchs, de rencontres

Chaque équipe marque 1 point par partie gagnée en simple ou double.

Le classement des équipes dans les poules s'effectue par addition de points :

Rencontre gagnée :	3 points
Rencontre perdue :	1 point
Rencontre perdue par pénalité ou par forfait :	- 2 points

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes : matchs average puis sets average, puis jeux average.

CHAPITRE 7 - ARBITRAGE

ARTICLE 18 - Préconisation

Il est d'usage que les joueurs s'auto-arbitrent. Le club visité peut organiser un arbitrage des parties particulièrement sur les rencontres en catégories balle orange ou verte, 11/12 ans.
Sur simple demande de l'équipe visiteuse, les membres des deux équipes peuvent arbitrer à tour de rôle.

Le CD TENNIS 44 s'investit dans la formation d'arbitres. **Il est donc souhaitable que toutes les parties soient arbitrées par vos jeunes joueurs.**

CHAPITRE 8 - RÉCLAMATIONS, RÉSERVES

ARTICLE 19 - Feuille d'observation

Les irrégularités constatées, les réserves ou réclamations, devront être signalées très rapidement sur la « feuille d'observations et de décisions » téléchargeable sur le [site](#) du CD TENNIS 44 (rubrique compétitions jeunes, Championnats équipes Jeunes et Galaxie), avec signature des 2 capitaines.
Les copies des mails échangés (traces écrites de communication) entre les équipes seront demandées pour l'examen de la situation par la Commission Jeunes.
Celle-ci étudiera avec bienveillance les cas d'espèces ne caractérisant pas l'absence d'esprit sportif ou résultant d'un cas de force majeure apprécié.

ARTICLE 20 - conservation de la feuille de résultats (matches) papier

La feuille de résultats papier, seule pièce officielle en cas de contestation, est à conserver par l'équipe visitée ; elle est adressée au CD TENNIS 44 par mail, au plus tard le lundi suivant le déroulement de la rencontre, uniquement dans les cas de :

- Litige ou réclamation, à consigner sur la « feuille d'observations » signée par les deux capitaines (et le juge-arbitre de la rencontre.)
- Forfait d'un ou plusieurs joueurs lors de la rencontre.
- Forfait complet d'une équipe.

CHAPITRE 9 - BARÈME DES SANCTIONS

ARTICLE 21 – Pénalités **NOUVEAU 2024**

Les pénalités suivantes seront appliquées :

- Pour **la participation d'un joueur non licencié ou non qualifié** : perte pour l'équipe, de la ou des parties disputées par ce joueur et des parties disputées par les joueurs suivants.
- **Non - respect de la hiérarchie des classements** (voir article 4) : perte pour l'équipe, des parties disputées par les joueurs en irrégularité

Suite à un litige ou à la saisie d'informations erronées, le CD ne pourra prendre de décision ou faire les corrections sans les 2 documents suivants complétés et signée par les 2 équipes

- **La feuille de matches papier,**
- **La feuille d'observation**

(+ des copies d'échanges de mails, sms ou autres traces écrites.)

Sans ces documents une pénalité sera appliquée aux deux équipes

- **Feuille de résultats non saisie sur TEN'UP le lundi soir :**
 - 1^{ère} infraction : avertissement à l'équipe concernée ⁽¹⁾
 - 2^{ème} infraction : 1 point de pénalité à l'équipe concernée ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Par équipe concernée, il faut entendre l'équipe **recevant la rencontre**, responsable de la saisie des résultats.

Un WO, à l'équipe qui reçoit, sera pointé sur **TEN'UP** le mercredi, en attente de la transmission au CD TENNIS 44 d'un exemplaire de la feuille de résultats pour régularisation.

Une équipe déclarant 3 WO sera déclarée forfait général pour le reste de la compétition.

AUTRES

Tous les capitaines ou responsables d'équipes doivent être en possession du présent règlement et le porter à la connaissance de leurs joueurs.

Un tableau récapitulatif des principaux points à retenir pour les rencontres est à télécharger sur notre [site](#) et à mettre à disposition dans les documents d'équipes.

Une foire aux questions (FAQ) est également consultable dans la liste des documents utiles à retrouver sur le site du CD TENNIS 44, rubrique Compétitions Jeunes, Championnats par équipes jeunes et Galaxie.

Pour tout problème concernant la préparation de la rencontre, n'hésitez pas à appeler le CD TENNIS 44 au 02.40.58.61.70 quelques jours avant celle-ci.

La Commission des Jeunes